

**Conférence générale**

31e session
Document d'information

Генеральная конференция

31-я сессия
Информационный документ

inf

Paris 2001

General Conference

31st session
Information document

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون
وثيقة إعلامية

Conferencia General

31^a reunión
Documento de información

大会

第三十一届会议
资料性文件

31 C/INF.7
19 octobre 2001
Original espagnol

Allocution prononcée
par
Mme Mendieta de Badaroux

Présidente du Conseil exécutif
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

à la séance inaugurale de la 31e session
de la Conférence générale

Paris, 15 octobre 2001

Madame la Présidente de la Conférence générale,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les participants,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un privilège que de m'adresser à vous en qualité de Présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO. Je souhaite très chaleureusement la bienvenue à notre nouvel Etat membre, la Yougoslavie, en exprimant par la même occasion ma reconnaissance au Gouvernement de ce pays pour avoir réintégré l'Organisation et la volonté qu'il témoigne de collaborer de manière importante avec l'UNESCO. Je souhaite également la bienvenue à notre nouveau Membre associé, l'Etat de Tokelau, de la région du Pacifique. L'adhésion de ces Etats nous fait faire un grand pas vers notre idéal d'universalité et de coopération multilatérale. Je tiens à remercier le Directeur général pour son aimable coopération avec le Conseil exécutif, ainsi que pour la tâche qu'il a menée à bien au cours de l'exercice biennal.

Madame la Présidente, nous voilà réunis une fois de plus à l'UNESCO pour une nouvelle session de la Conférence générale, mais nous savons tous que l'importance que revêt cette manifestation ne tient pas uniquement aux débats qui vont avoir lieu et au fait que la nouvelle Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 et le Projet de programme et de budget pour 2002-2003 vont être définitivement adoptés. Il se peut de fait que la présente session dépasse nos espérances et débouche sur la définition du rôle de l'Organisation dans les années à venir. La tournure qu'ont prise subitement les événements dans le monde fait qu'il est indispensable de procéder à des ajustements dans tous les domaines et c'est pourquoi nous devons considérer que cette session constitue aussi une occasion propice pour aider sans délai l'UNESCO à élaborer son futur programme en faveur de la paix, de la sécurité et du développement humain au sens le plus large. Compte tenu de sa vocation intellectuelle, l'UNESCO doit être à la hauteur des défis du monde dans les circonstances actuelles et apporter une contribution spécifique à la réflexion sur le problème du terrorisme et de l'insécurité dans le monde. En tant qu'Etats membres de l'Organisation, nous sommes particulièrement bien placés pour lui donner un cap pour les années à venir, et aussi fixer le nôtre. Nous devons nous attacher à aider l'Organisation à définir le rôle qu'elle doit jouer, en tant qu'organisme des Nations Unies, compte tenu des événements actuels. L'actuel Projet de programme et de budget ne pouvait certes pas anticiper toutes les mesures qu'exigent les actes répréhensibles de terrorisme dont les Etats-Unis d'Amérique ont été victimes, mais nous devons être convaincus que, grâce à notre discernement collectif, il sera possible au cours de la présente session de la Conférence générale de procéder de manière satisfaisante aux ajustements nécessaires.

En recommandant à la Conférence générale d'approuver le Projet de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 et le Projet de programme et de budget pour 2002-2003, le Conseil exécutif a bon espoir que, si les objectifs généraux de l'Organisation pour les six prochaines années sont poursuivis de manière appropriée et avec diligence, ils contribueront de manière significative à la réduction de la pauvreté, à l'éradication de l'analphabétisme, à l'acceptation de la diversité culturelle et au partage des richesses et des connaissances. Ces deux documents directeurs ont été examinés dans le détail par le Conseil exécutif, dont les membres se sont déclarés satisfaits par le fait que le Directeur général a tenu, avant leur rédaction, de larges consultations avec les Etats membres, les commissions nationales et les organisations non gouvernementales. La nouvelle coalition internationale proclamée pour lutter contre le terrorisme devrait - nous insistons sur ce point - s'attaquer également aux causes auxquelles il

peut être remédié, aux attitudes et aux politiques qui sont à l'origine de la guerre internationale en cours. Notre Organisation étant l'organisation à vocation intellectuelle la plus importante du monde, nous devons explorer de manière approfondie les vertus du dialogue permanent et nous efforcer d'éliminer l'injustice et le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, qui compromettent gravement la survie de notre planète.

Madame la Présidente, dans le contexte du processus de réforme de l'UNESCO, la Stratégie à moyen terme sera mise en oeuvre en tenant dûment compte de la nécessité de concentrer les efforts de l'Organisation sur un nombre limité de domaines prioritaires, en vue d'assurer l'efficacité de son action dans la durée. Je voudrais féliciter le Directeur général pour les innovations introduites, tant dans le document C/4 que dans le document C/5, par exemple en ce qui concerne les thèmes transversaux et l'approche fondée sur les résultats adoptée dans la présentation des axes d'action.

Le Projet de programme et de budget pour 2002-2003 comprend deux thèmes transversaux. Le premier est l'élimination de la pauvreté, en particulier de l'extrême pauvreté, dont l'un des objectifs est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à l'insertion sociale des jeunes marginalisés et déplacés dans de nombreux pays du monde à cause de la violence, la discrimination et l'exclusion. A travers le renforcement des capacités aux niveaux national et sous-régional, ce projet vise implicitement à promouvoir la dignité humaine, les droits fondamentaux de l'être humain et les libertés fondamentales. Le deuxième thème transversal a trait à la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à l'édification d'une société du savoir. En mettant les technologies de l'information et de la communication au service du développement de l'éducation, de la science et de la culture, ces activités sont destinées à réduire la fracture numérique et à corriger les inégalités en matière d'accès à l'information. Ces thèmes transversaux ont un caractère inédit et témoignent d'une volonté affirmée de trouver des solutions durables pouvant remédier aux fléaux qui empêchent des millions de personnes d'accéder à la prospérité et au bien-être. Sans préjuger des résultats de l'action de l'UNESCO, nous ne devons pas perdre de vue les conséquences de la mondialisation pour le développement humain, la survie des cultures et la diversité culturelle. Nous devons faire en sorte que partout dans le monde le souci du bien-être d'autrui soit cultivé. L'Organisation a un rôle important à jouer en encourageant la compréhension entre les êtres humains et en orientant dans le sens voulu les processus de développement humain à l'échelle mondiale.

Nous sommes tous tenus collectivement et individuellement de faire en sorte que chaque nation veille au bien-être de ses citoyens, que les fruits du progrès et les ressources disponibles dans le monde soient à la portée de tous et qu'aucun des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne soit violé par quelque pays que ce soit.

Madame la Présidente, l'UNESCO, en raison de sa vocation intellectuelle, est l'enceinte idéale pour mener la réflexion et l'action requises en ce qui concerne les problèmes de développement humain qui, où que ce soit, affectent tout un chacun. Dans les circonstances actuelles, l'importance de la notoriété et de la crédibilité de l'UNESCO prend une signification nouvelle, et ce sont nous, ses Etats membres, qui sommes les mieux placés pour faciliter la réalisation de ses objectifs, en contribuant à accroître sa visibilité, en l'appuyant dans sa mission exceptionnelle et en améliorant la pertinence de ses programmes dans nos pays.

Madame la Présidente, je voudrais, pour conclure, exprimer ma conviction que la Conférence générale saura guider dans un esprit de fraternité et avec détermination l'UNESCO - creuset des cultures du monde - au moment où nous cherchons notre voie dans cette difficile période de transition. J'espère que nous aborderons les nombreux débats et décisions qui nous attendent animés par la force de nos convictions et l'unité de nos propositions. Je vous remercie de votre attention et vous rappelle qu'il incombe à chacun d'entre nous de faire de cette session une rencontre positive, stimulante et mémorable.

Merci beaucoup.